

20 jaar  
ans

# Un territoire d'opportunités

Coopération transfrontalière

20 ans  
jaar

## édito



JL PERAT  
Président du Réseau des Ruches  
Député du Nord

## TEN, Transmanche Enterprise Network



### Se rapprocher pour aller plus loin.

Le Réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord - créé à l'initiative du Département du Nord - existe depuis plus de 20 ans. Et cela fait maintenant 20 ans déjà que nos deux territoires frontaliers réfléchissent ensemble au développement de politiques économiques ambitieuses sur des thématiques aussi diverses que riches telles que le tourisme, l'environnement, la jeunesse, la santé mais surtout l'économie.

20 ans d'échanges, de rencontres qui ont permis de mieux nous connaître, de nous apprécier. D'échanger sur la façon d'améliorer l'attractivité du département du nord et de la Flandre occidentale.

Au fil du temps, cette collaboration animée par notre volonté partagée s'est traduite par la construction d'un programme de projets et d'actions stratégiques notamment dans l'aide à l'innovation et le soutien à la création et au développement d'entreprises performantes.

Au quotidien, les équipes travaillent ensemble à la réalisation d'objectifs communs qui concourent à une nouvelle dynamique territoriale.

Récemment, le Réseau des ruches du Nord et l'Agence de développement local POM se sont engagés dans une action visant à créer de nouvelles opportunités d'affaires pour les jeunes entreprises.

Le projet TEN (Transmanche Entreprise Network) - cofinancé par l'Union Européenne en collaboration avec d'autres partenaires français et anglais - marque notre attachement et notre engagement dans le développement de liens forts avec la Province de Flandre occidentale mais aussi avec d'autres pays européens.

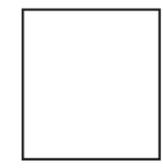
De la richesse de ces relations de travail sont nées de nouvelles pistes de collaboration telle que des « jumelages » entre nos pépinières d'entreprises et les centres d'affaires, la création d'un réseau transfrontalier de femmes chefs d'entreprises. Pourquoi ne pas demain, rêver à une « ruche d'entreprises » transfrontalière ?

Autant de projets ambitieux qui vont nous passionner pour les 20 ans à venir !

Jean Luc PERAT



## édito



Marleen Titeca-Decraene  
Député de la Province de la Flandre  
Occidentale

### Le réseau des Ruches d'Entreprises du Nord

Le réseau des Ruches d'Entreprises du Nord est l'outil privilégié du Conseil Général du Nord pour la mise en oeuvre de sa politique en faveur de la création d'entreprises sur le Département. Implanté au cœur de l'Europe, ce dispositif unique en France est organisé en réseau autour de 9 pépinières d'entreprises.

Le réseau des Ruches d'Entreprises du Nord apporte une expertise dans la validation, la consolidation et le développement de votre projet (conseil et accompagnement gratuits) ainsi qu'un hébergement dans des locaux spécifiques. Chaque créateur pourra trouver sur le même site les services et l'accompagnement dédiés à l'univers de la création accompagnée. En 20 ans, le réseau des Ruches d'Entreprises du Nord a contribué à la création de 1000 jeunes entreprises représentant plus de 2500 emplois.

Contact: Eric LEPOT international@reseau-ruches.fr  
www.reseau-ruches.fr



### Agence de développement de Flandre Occidentale POM

Basée à Bruges, la Province de Flandre Occidentale rassemble 1,14 million d'habitants et près de 95 000 entreprises. L'Agence de développement de Flandres Occidentale apporte 20 ans d'expérience dans la création et la gestion de pépinières d'entreprises et de centres d'incubation. Acteur du développement économique régional, POM est spécialisé dans les domaines de la coopération inter sociétés, la logistique, l'internationalisation et le développement durable.

Pour ces thématiques, l'agence a une grande expérience dans le cofinancement de projets avec l'Union Européenne. POM assure, en plus de ces missions, le lien avec les autres centres d'affaires de Flandres Occidentale.

Contact: André DE RAES

Le projet Interreg 4a TEN – Transmanche Enterprise Network – est une coopération entre des partenaires de la Flandre occidentale (POM Flandre occidentale), le Kent (Medway Council et Canterbury City Council) et le Nord-Pas-de-Calais (Boulogne/Mer Développement Côte d'Opale, Chambre de Commerce de Boulogne/Mer et le Réseau des Ruches du Nord). La durée du projet est trois ans, à partir de novembre 2008.

Le but principal du projet est le développement du commerce transfrontalier entre les micro-entreprises dans les trois régions partenaires: l'organisation d'un audit des petites entreprises permettra aux professionnels chargés du soutien aux entreprises dans les 3 régions partenaires d'identifier les freins au développement du commerce transfrontalier et d'offrir des services plus adaptés à leurs besoins, l'organisation des ateliers sur le commerce transfrontalier ainsi que des événements transfrontaliers et des voyages d'étude.

Le second objectif du projet est le développement d'un réseau de directeurs de pépinières et des structures chargées de l'assistance aux entreprises dans les 3 régions partenaires afin d'échanger les bonnes pratiques et d'améliorer les services offerts aux entreprises dans les pépinières et chambres de commerces. Ceci se traduit en différentes actions, comme la réalisation d'une carte des pépinières sur les 3 régions partenaires et l'échange de bonnes pratiques.



20 ans  
jaar



Un territoire d'opportunités  
Grensoverschrijdende samenwerking



20 jaar  
ans

## édito



JL PERAT  
Président du Réseau des Ruches  
Député du Nord

## TEN, Transmanche Enterprise Network



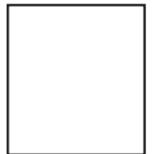
Het Europese Interreg 4a project **TEN – Transmanche Enterprise Network** - is een samenwerking van de POM West-Vlaanderen met partners uit Kent (Medway Council en Canterbury City Council) en uit het Franse Nord-Pas-de-Calais (Boulogne Développement, Boulogne Chambre de Commerce en Réseau des Ruches). Het project ging in november 2008 van start en loopt voor een periode van drie jaar.

Met dit project willen de partners de grensoverschrijdende handel tussen kleine ondernemingen in de drie partnerregio's stimuleren. Dit zal gebeuren door de organisatie van workshops rond grensoverschrijdend ondernemen, een bevraging bij ondernemingen naar hun ambities om international te ondernemen en de knelpunten die zij hierbij ervaren en de organisatie van grensoverschrijdende events. In West-Vlaanderen oriënteren de acties zich naar de bedrijven in de bedrijvencentra.

Een tweede doelstelling van het project is de ontwikkeling van een netwerk van managers van bedrijvencentra en organisaties gespecialiseerd in bedrijfsbegeleiding in de drie partnerregio's om goede praktijken uit te wisselen en om zo de eigen bedrijvencentra en infrastructuur voor bedrijfsbegeleiding verder te ontwikkelen. Dit wordt vertaald in verschillende acties.



## édito



Marleen Titeca-Decraene  
Député de la Province de la Flandre  
Occidentale

### Netwerk van bedrijvencentra in Noord-Frankrijk

Dit netwerk is het middel bij uitstek van de Conseil Général du Nord voor de implementatie van haar politiek ten gunste van de startende ondernemers in het departement. Gesitueerd in het hart van Europa, dit unieke netwerk in Frankrijk is georganiseerd rond een netwerk van 9 bedrijvencentra. Het netwerk van bedrijvencentra heeft ervaring in de ontwikkeling van uw project en verleent gratis advies en begeleiding, alsook de huisvesting in specifieke lokalen. Iedere starter vindt op dezelfde site diensten en begeleiding gewijd aan de begeleiding bij de opstart van een onderneming. In 20 jaar heeft het netwerk van bedrijvencentra in Noord-Frankrijk bijgedragen tot de creatie van 1.000 jonge ondernemingen wat resulteert in meer dan 2.500 jobs.



### Provinciale Ontwikkelingsmaatschappij (POM) West-Vlaanderen

De POM West-Vlaanderen voert het sociaal-economisch beleid van de Provincie West-Vlaanderen uit. De POM heeft meer dan 20 jaar ervaring in het opzetten en beheren van bedrijvencentra en incubatiecentra. De POM heeft een coördinerende rol ten aanzien van de bestaande bedrijvencentra in West-Vlaanderen. Daarnaast is de POM ook gespecialiseerd in regionale ontwikkeling op het vlak van interbedrijfssamenwerking, milieu, transport en logistiek, internationalisering, duurzame ontwikkeling en sociale economie. De POM West-Vlaanderen is gevestigd in Brugge, Provincie West-Vlaanderen, een provincie met 1,14 miljoen inwoners en ongeveer 95.000 actieve ondernemingen.

### Se rapprocher pour aller plus loin.

Le Réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord - créé à l'initiative du Département du Nord - existe depuis plus de 20 ans. Et cela fait maintenant 20 ans déjà que nos deux territoires frontaliers réfléchissent ensemble au développement de politiques économiques ambitieuses sur des thématiques aussi diverses que riches telles que le tourisme, l'environnement, la jeunesse, la santé mais surtout l'économie.

20 ans d'échanges, de rencontres qui ont permis de mieux nous connaître, de nous apprécier. D'échanger sur la façon d'améliorer l'attractivité du département du nord et de la Flandre occidentale.

Au fil du temps, cette collaboration animée par notre volonté partagée s'est traduite par la construction d'un programme de projets et d'actions stratégiques notamment dans l'aide à l'innovation et le soutien à la création et au développement d'entreprises performantes.

Au quotidien, les équipes travaillent ensemble à la réalisation d'objectifs communs qui concourent à une nouvelle dynamique territoriale.

Récemment, le Réseau des ruches du Nord et l'Agence de développement local POM se sont engagés dans une action visant à créer de nouvelles opportunités d'affaires pour les jeunes entreprises.

Le projet TEN (Transmanche Enterprise Network) - cofinancé par l'Union Européenne en collaboration avec d'autres partenaires français et anglais - marque notre attachement à notre engagement dans le développement de liens forts avec la Province de Flandre occidentale mais aussi avec d'autres pays européens.

De la richesse de ces relations de travail sont nées de nouvelles pistes de collaboration telle que des « jumelages » entre nos pépinières d'entreprises et les centres d'affaires, la création d'un réseau transfrontalier de femmes chefs d'entreprises. Pourquoi ne pas demain, rêver à une « ruche d'entreprises » transfrontalière ?

Autant de projets ambitieux qui vont nous passionner pour les 20 ans à venir !

Jean Luc PERAT

